

N° de résolution ou annotation

## Province de Québec MRC du Haut Saint-François Municipalité de La Patrie

Procès-verbal de la séance *extraordinaire* du Conseil municipal tenue le 19 décembre 2017, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents à cette séance :
Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Denise Pinard, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Johanne Delage. Madame Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière est présente.

#### 1. Ouverture de la séance extraordinaire

La séance est ouverte à 19 h 10 par Madame Johanne Delage, mairesse de la Municipalité de La Patrie. Johanne Latendresse, directrice générale, secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

### 2. Avis de convocation

Tous les élu(e)s ont reçu leur convocation en main propre à la séance du 5 décembre 2017. Les exigences de la Loi ont été respectées.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION** de Madame Denise Pinard **appuyée** par Madame Chantal Prévost, l'ordre du jour présenté est adopté.

#### 2017-12-307

Résolution adoptée à l'unanimité

# 4. <u>Dépôt et présentation des prévisions budgétaires 2018</u> et du programme triennal d'immobilisations

Madame Johanne Delage, mairesse, dépose et fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2018 et du programme triennal d'immobilisations.

# 5. <u>Période de questions sur les prévisions budgétaires 2018</u> et le programme triennal d'immobilisations.

La mairesse répond aux questions.



Nº de résolution ou annotation

# 6. Adoption des prévisions budgétaires 2018 et du programme triennal d'immobilisations.

**CONSIDERANT** les dispositions contenues aux articles **954** et **956** du *Code municipal*;

**CONSIDERANT QUE** le *Conseil* a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières;

**CONSIDERANT** les explications fournis durant les séances de travail;

Par ces motifs et sur la proposition de Madame Chantal Prévost, appuyée par Monsieur Philippe Delage, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de La Patrie pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2018. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de fonctionnement, des transferts, des activités financières, d'investissement et des revenus pour un montant de 1 176 248 \$.

2017-12-308

Résolution adoptée à l'unanimité

### 6. Fermeture de la séance extraordinaire

SUR LA PROPOSITION de Monsieur Richard Blais, il est résolu unanimement de lever la séance à 19 h 24.

2017-12-309

Résolution adoptée à l'unanimité

Johanne Delage

Mairesse

Johanne Latendresse Directrice générale,

secrétaire-trésorière

Je, *Johanne Delage*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,

Mairesse



Nº de résolution ou annotation

# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2018	2019	2020
	,		
COMPTEUR D'EAU	30 000 \$		
RÉNOVATION SALLE			
MUNICIPALE	75 000 \$	75 000 \$	
JEUX D'EAU		30 000 \$	
RÉFECTION ROUTE 257 NORD			150 000 \$

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

**DONNÉ,** à la Municipalité de La Patrie, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille dix-sept.

Johanne Latendressé Directrice générale

Secrétaire-trésorière